

Leonardo M a t t o s - C a r d e n a s (Pérou)

QUELQUES MESURES POUR LA SAUVEGARDE DES PETITES VILLES HISTORIQUES AU PEROU

Sur le continent américain, le Pérou est l'un des pays qui comptent le plus grand nombre de petites villes historiques. Toutes ces villes sont actuellement soumises à un processus d'urbanisation et, selon les chiffres officiels, les villes de 2.000 à 50.000 habitants enregistrent chaque année un accroissement de la population urbaine de 2,4 % à 5 %, la moyenne nationale étant de 3,1 %.

Les chiffres que je viens de donner reflètent la croissance naturelle et l'exode des campagnes vers ces petites villes, moins la migration annuelle de ces dernières vers les grandes cités. (La population totale du Pérou est de 14 millions environ).

Les programmes nationaux pour le développement des régions (Plan Peru 1971-75) tient compte des conséquences du processus d'urbanisation sur les petites villes historiques. Ils divisent le pays en cinq régions de développement et en divers secteurs ayant un programme d'action intégré.

- Le secteur des services de l'Infrastructure reçoit des allocations spécifiques pour les services d'infrastructure des villes de 2.000 à 50.000 habitants.
- Le secteur du Logement bénéficie d'un programme de 5 ans pour la "Restauration des édifices publics et des édifices ayant une valeur architecturale" dont le coût s'élève à quelque 134.644.444 dollars américains.
- Mais le programme du secteur du Tourisme (Plan Copesco) revêt une importance capitale pour la Conservation des Villes Historiques dans le cadre des programmes régionaux.

Les petites villes qui nous intéressent dans cette étude, sont situées dans les Andes ou sur la côte, deux régions géographiques très distinctes du Pérou.

La région andine

La structure de l'occupation humaine dans la région andine est caractérisée par:

- (1) un fort conditionnement dû aux difficultés du relief
- (2) une économie agricole de subsistance
- (3) un très grand isolement géographique dû à l'absence de communications
- (4) un développement des villes, à l'intérieur de la région, sans fonction économique ou processus de structuration interne bien définis
- (5) une saturation de la population dans les villages qui provoque l'exode vers les grandes cités.

Les hauts plateaux du sud du Pérou (le secteur GUSCO-PUNO qui représente 84.735 km², soit environ 6,6 % du pays) occupent la première place dans les programmes de développement du tourisme du "Plan Copesco".

Etant donné le caractère particulier de cette région du Pérou dans le domaine artistique et historique, les programmes de développement du tourisme seront rapidement mis en oeuvre. La multiplication des ressources économiques grâce au tourisme devrait permettre une meilleure répartition des revenus dans ce secteur.

Le Gouvernement péruvien a jumelé l'aide financière et technique accordée par l'UNESCO et le Programme des NU pour le Développement (P.N.U.D.). En application de ce programme, on a procédé à des études de réorganisation urbaine à des fins touristiques. Les études d'urbanisme et de paysage porteront sur plus de 12 petites villes historiques, la ville de Chinchero (1606 après J.C) entre autres, où la "Mission archéologique espagnole" a déjà procédé à des travaux de restauration et d'amélioration de la ville en 1968-72.

Pisac est l'exemple d'une ville où ces études ont été effectuées. On pense que la ville remonte à l'époque de l'organisation de l'Empire Inca aux 14^e et 15^e siècles, et qu'elle a d'abord été installée dans les hauteurs (3.018 m au-dessus du niveau de la mer). Après la Conquête espagnole, elle fut réétablie, comme on faisait alors, dans la vallée, au bord de la rivière. Elle a conservé jusqu'à nos jours son plan en quadrillage (20 blocs de bâtiments) typique de l'urbanisme du 16^e siècle pratiqué dans les terres conquises du nouveau monde. Les limites de l'agglomération urbaine et les traditions locales sont presque toujours intactes.

Comme à l'époque des Incas, Pisac est toujours le pôle d'attraction du secteur, c'est un lieu de pèlerinage et elle entretient des rapports de commerce avec les localités plus modestes et les "communautés indigènes" qui sont ses satellites régionaux et qui dépendent d'elle. Pour sa part, la ville elle-même dépend de Cusco, l'ancienne capitale inca.

Le Plan COPESCO a déjà exécuté un PROJET PILOTE pour déterminer, à échelle réduite, les conséquences que la mise en oeuvre d'un programme touristique dans la région pourrait avoir sur le plan économique et social et sur l'environnement.

Des crédits ont déjà été attribués à l'établissement d'une infrastructure touristique appropriée, à savoir:

- (1) l'amélioration de la grande voie routière Cusco-Pisac (en voie d'achèvement)
- (2) la construction d'une Hôtellerie touristique
- (3) un meilleur accès aux ruines de l'ancien site d'occupation
- (4) un projet de conservation de la ville actuelle de Pisac qui peut se résumer ainsi:
 - a) La place principale ou "plaza" est le centre vital de la ville et celui des activités touristiques; pour cette raison on a prévu de le réhabiliter et de

l'embellir comme site d'une foire importante, typique de la région, qui se tient tous les dimanches. C'est la principale attraction de la ville. Le projet prévoit la restructuration des surfaces horizontales ainsi que l'intégration architecturale de la vieille partie de l'église à la nouvelle, l'une et l'autre inachevées.

- b) Les façades des édifices, le système d'éclairage et les enseignes publicitaires seront améliorés en vertu d'une législation restrictive appropriée.

Les nouveaux aménagement dans la partie ancienne de la ville seront soumis en matière d'urbanisme à la réglementation suivante:

respecter le type des édifices actuels, à un ou deux étages, les toits d'argile ou de chaume et l'alignement des façades avec la rue.

- d) La nécessité d'installer un système d'adduction d'eau dans les maisons et le tout à l'égout, permettra de refaire et d'améliorer le pavage des cours, tout en conservant le système traditionnel d'égouts à ciel ouvert au centre des rues, qui ne servira plus à l'évacuation des eaux usées mais à l'écoulement des eaux de pluie.
- e) Les rues seront exclusivement réservées aux piétons et aux animaux pour lesquels elles avaient été prévues à l'origine. En conséquence, le nouveau plan local prévoit d'utiliser une route tangentielle avec un vaste terrain de stationnement à 150 m de la place principale. Cette route à l'usage des habitants et des touristes, permettra aux visiteurs de la ville de continuer jusqu'aux ruines de l'ancien site de la ville et jusqu'aux terrasses cultivées par les Incas d'où ils pourront contempler la ville vice-royale et la beauté de son cadre naturel.

- (5) en ce qui concerne le paysage et l'environnement, on a effectué deux études portant sur:

- a) la restauration et le réemploi des anciennes terrasses cultivées par les Incas ("andenes"), l'interdiction de planter des arbres et la restauration archéologique des chemins, ponts et tunnels construits par les Incas, qui mènent à l'ancien site urbain et qui entourent le nouveau.

- b) l'analyse du paysage effectuée par COPESCO en 1972 en vue de restituer à la vallée son importance, et de l'embellir. Le programme prévoit:

- (i) l'élimination des obstacles visuels du cadre naturel de la ville et de l'ensemble de la vallée;
- (ii) la plantation d'arbres dans des zones désignées au pied des collines, afin d'encadrer les limites visibles de la vallée.

-) L'expansion urbaine. Etant donné que cette ville, comme presque toutes les villes andines, peut être "lue" depuis les versants les plus élevés, on a proposé de maintenir les limites urbaines actuelles afin de préserver son image visuelle; seuls ont été autorisés au cœur de la vieille ville, les nouveaux aménagements utilisant les espaces vides existants et respectant la réglementation locale mentionnée ci-dessus. En raison du processus d'urbanisation, déjà cité, dans ces villes, qui à PISAQ s'augmentera probablement d'un phénomène de concentration dû au tourisme, il sera difficile d'appliquer ce simple règlement restrictif local si on ne prévoit pas de zones d'expansion de remplacement dans la vallée.

La région côtière

Cette zone aride présente des caractéristiques socio-économiques et d'environnement très différentes, et les Programmes régionaux la considèrent d'une autre manière. La côte se caractérise par:

- a) des petites villes qui sont très dépendantes des grandes cités ou des centres côtiers, en particulier de la capitale Lima.
- b) une économie plus ouverte et plus dynamique, basée sur l'exportation.
- c) des petites villes historiques davantage reliées entre elles et moins nombreuses que dans la région des hauts plateaux, étant donné la concentration plutôt que la dispersion de leur peuplement. Elles sont davantage exposées à une croissance rapide et désordonnée qui, sur le plan démographique, pourrait très vite les faire sortir du champ de notre étude.

Pour illustrer les structures d'urbanisation d'une petite ville historique dans la région, prenons le cas de Moquegua. Son rôle sur le plan régional a été établi par les "Programmes de développement pour la région du sud" (Plan Peru 1971-75) dans le secteur de l'"axe côtier" (Eje costero) qui doit être aménagé. Les points stratégiques de cet axe sont l'exploitation des mines de cuivre et le développement industriel. Arequipa (300.000 habitants) est le pôle d'attraction, le centre administratif et le principal fournisseur de produits du secteur. Tacna et Qo, ports de mer et centres industriels et miniers, également engagés dans des activités connexes, sont les deux autres villes de ce secteur.

Moquegua est située à l'intérieur des centres de production ci-dessus. Aux termes du programme régional concernant ce secteur, le rôle de cette ville est d'accueillir les installations urbaines indispensables pour faire face aux besoins régionaux que le flux des activités mentionnées plus haut et la circulation routière ne manqueront pas de créer. La ville elle-même est une ville côtière de vallée, typique. En 1966, l'ancien Office national pour l'aménagement du territoire (ONPU) avait procédé à des études d'urbanisme car le cœur historique de la ville menaçait d'être détruit. Moquegua, contrairement aux villes des hautes terres, comme PISAQ, est soumise à de fortes pressions de la part des spéculateurs. Elle a déjà subi une "rénovation urbaine", c'est

à dire l'élargissement de certaines de ses rues principales en dépit de l'existence de zones et de monuments historiques. La destruction de sa structure urbaine a été effectuée par le même Office gouvernemental chargé d'étudier sa conservation. Bien que les régions soient différentes, les programmes de conservation locaux pour cette ville côtière, et ceux de Písaq dans la région des hauts plateaux, sont assez semblables. Les programmes de restauration et de conservation de la ville sont plus difficiles à appliquer à Moquegua en raison de l'absence de stimulants économiques tels que le tourisme, par exemple, pour entreprendre des opérations de préservation. D'autre part, la difficulté, à l'heure actuelle, à contempler le coeur historique de la ville depuis un point d'observation plus élevé à cause de l'uniformité du relief, et les grandes spéculations foncières dont nous avons déjà parlé, ont entraîné l'établissement d'une réglementation locale en matière de construction, qui autorise la construction de bâtiments très élevés, même dans la "Zona monumental". Cette réglementation permet de construire n'importe quoi derrière les façades de la rue, à condition que l'on ne voit rien depuis l'autre côté de la rue! Ce critère a déjà été appliqué dans d'autres cités du Pérou soumises à des pressions semblables de la part des spéculateurs. Elle doit disparaître car, en plus de la destruction matérielle que cette réglementation a déjà occasionnée, elle est le germe d'interventions futures sur les édifices et de pressions encore plus fortes qui mèneront à la destruction du cadre historique, à l'intensification de l'emploi des terrains, à l'augmentation de la circulation automobile et à la centralisation à outrance comme cela s'est déjà produit dans quelques villes importantes au Pérou.

Ce ne sont pas des programmes à l'échelon local ni de simples restrictions en matière d'urbanisme, en guise de "commandements négatifs" qui permettront à nos petites villes historiques de survivre.

On doit d'abord déterminer le rôle économique et social qu'elles jouent dans la région, puis établir en conséquence quelques programmes locaux pour leurs "zones historiques";, en leur affectant une fonction économique dans un plan d'urbanisation global selon leur catégorie et l'usage que l'on peut en faire, et en essayant de soulager les zones historiques du poids de la spéculation foncière qu'une concentration urbaine excessive leur impose.

Le Gouvernement national semble avoir déjà compris la nécessité d'établir un contrôle d'ensemble et des programmes d'aménagement plus complets au Pérou, qui favoriseraient la création de programmes de conservation plus praticables. C'est dans ce but que le Gouvernement a promulgué, en 1974, le décret-loi 20721 stipulant que la permission de construire qui était, auparavant du ressort de l'administration locale, ressortissait désormais, à l'échelon national, au Ministre de la Construction et du Logement. Cette centralisation provisoire est le résultat de longues années de désorganisation au sein des autorités locales, isolées, qui n'étaient pas capables de faire face aux exigences croissantes de l'urbanisation au moyen de programmes d'action stratégiques, favorisant souvent un développement désordonné, et la destruction de villes importantes qui s'en suivait.

Fidèle à la tendance actuelle à conjuguer les efforts de l'administration concernant la conservation au Pérou, le Gouvernement a créé en 1971, (Ministère de l'éducation) l'Institut national de la Culture (INC) et au sein de ce dernier, le "Centre pour la recherche et la restauration du Patrimoine monumental". L'INC a réuni les anciens organismes dispersés, qui auparavant s'occupaient de la conservation de notre patrimoine. Il est habilité par la loi à intervenir avant l'octroi de permission en matière d'aménagement, dans le cadre de sa juridiction (proclamé par décret national), à savoir les "Monuments", les "environnements monumentaux" et les "Zones monumentales".

Depuis 1973, l'Institut a reçu une aide financière spécifique pour la restauration, et il étudie maintenant la nécessité de créer chez lui un Service de conservation urbaine sous la direction d'un spécialiste de l'aménagement et de la conservation des villes. Ce service pourrait étudier, d'une manière plus complète, le rôle que les zones urbaines historiques pourront, à l'avenir, jouer dans le cadre du développement régional et urbain.

Des mesures importantes ont déjà été prises, en 1973 par exemple, le Décret-loi 20018 a désigné le complexe historique de Bethléhem (hôpital et église du 17^e et 18^e siècles) comme Centre Communautaire, Artisanal et Culturel de la ville historique de Cajamarca (19.000 habitants). Les travaux de remise en valeur vont sauver cet ensemble de l'abandon et de la cupidité et ils donneront au coeur de la ville un renouveau d'activité.

Une autre mesure importante a été prise en décembre 1972 avec le Décret suprême 2900 qui a déclaré "Environnements Monumentaux" la place principale de Ayacucho (40.000 habitants), une localité ancienne des Andes centrales, et 533 autres monuments répartis sur l'ensemble du pays. Cependant, toutes les zones et petites villes historiques ne bénéficient pas de la protection juridique nécessaire.

Appendice. Autres causes de destruction.

Les tremblements de terre. L'expérience passée a établi principalement après le Rapport Kubler (UNESCO) sur le tremblement de terre de 1950 dans la région de Cusco, et l'analyse gouvernementale (Plan Peru 1971-75) du tremblement de terre de 1970 dans la zone nord- que outre l'intensité des séismes eux-mêmes, les principales destructions urbaines dans ces régions étaient dues:

- a) aux insuffisances techniques dans la construction,
- b) à la qualité inférieure des matériaux de construction,
- c) au mauvais état de conservation et au manque d'entretien des bâtiments,
- d) au chaos et à l'absence de direction technique pendant les travaux de nettoyage des villes après la catastrophe. (Facteurs responsables de 20 % de la destruction totale de la ville de Cusco lors du tremblement de terre de 1950.)

Les secousses telluriques constituent l'une des causes les plus importantes de destruction du patrimoine péruvien, comme l'a été la guerre dans d'autres pays, et très souvent ce sont les petites villes dont la structure est le plus atteinte. Il devient donc urgent que l'on mette au point des stratégies et des programmes de protection de notre héritage urbain.

(1) Mesures préventives au niveau local

- a) programmes d'entretien et de conservation permanente dans le contexte urbain.
- b) encouragement de l'utilisation de méthodes et de matériaux de construction améliorés dans les développements urbains autorisés à l'intérieur des zones historiques.
- c) interdiction de construire des toitures lourdes (comme les toits en ciment recouverts de tuiles) sur des murs de brique crue. L'emploi de matériaux lourds sur des murs de brique crue (77 % des édifices péruviens) a été l'une des causes principales de la destruction urbaine en 1970.

(2) Programmes d'urgence au niveau régional

Il est indispensable de créer des comités sectoriels pour la défense de notre patrimoine urbain travaillant en collaboration avec le "Comité national de la Défense civile" afin de:

- a) protéger ce qui pourrait être sauvé de la destruction et du pillage qui suivent les catastrophes régionales;
- b) sauver les zones urbaines qui valent la peine d'être sauvées de la démolition totale ou de l'abandon (en essayant d'éliminer aussitôt que possible les camps de secours, qui ont tendance à devenir permanents).

Ces mesures viseraient à restaurer non seulement l'environnement architectural mais aussi la vie et l'organisation de ses structures économiques et sociales.

Guy N i c o t (France)

CHARTRES

Chartres c'est d'abord l'unique silhouette qui apparaît sur l'horizon veauceron, puis par une convergence séculaire c'est l'aboutissement; la majestueuse cathédrale s'appuie sur un socle dont les plis un déploient dans une vallée insoupçonnée.

Avant que ces plis ne soient des rues, et compte tenu de l'épaisseur historique, ils furent des cheminements dont certains menaient à cette grotte où l'homme honorait une Vierge en 100 avant Jésus-Christ.

La forêt carnute a été repoussée, la terre cultivée et la fixation d'une vie collective affirmée dans une enceinte dont la centre de gravité fut depuis longtemps terre sacré. Confirmant la crainte de l'an mil, le grand incendie de 1134 provoqua une